

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1845.

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	"	Traitement du Ministre
2	"	— des fonctionnaires, employés et gens de service
3	"	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
4	"	Annales des travaux publics
5	"	Ameublement de l'hôtel du Ministère
6	"	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDERS. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.		
PREMIÈRE SECTION.		
<i>Ponts et chaussées.</i>		
1	A.	Entretien des routes, d'après les baux existants et ceux à intervenir pour 1843.
	B.	Salaire des préposés aux ponts à bascule
	C.	Études de projets, frais de levés de plans, achats et réparations d'instruments, matériel et impressions du service actif.
	D.	Travaux d'amélioration, réparations extraordinaires et construction de routes nouvelles.
<i>Plantations.</i>		
2	"	Frais d'entretien des plantations et établissement de plantations nouvelles sur les routes de l'État
		TOTAL DE LA 1 ^{re} SECTION. fr.
DEUXIÈME SECTION.		
<i>Canaux, rivières, polders.</i>		
SERVICE DES CANAUX DE GAND AU SAS-DE-GAND, DE MAESTRICHT A BOIS-LE-DUC, DE POMMEROEUL A ANTOING ET DE LA SAMBRE.		
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>		
5	"	Travaux d'entretien ordinaire.
	"	— de dévasement pour entretenir le canal à sa profondeur normale
	"	— de renforcement et de restauration des bords
	"	Renouvellement du double pont tournant à Meulestede
	"	Personnel.
		A REPORTER. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations		
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		EN PLUS	EN MOINS				
21,000	"	21,000	21,000	"	"		a) Dans cette somme ne sont pas compris les traitements des fonctionnaires et employés de la division des chemins de fer en construction déduits dans les bureaux du ministère		
143,650	"	143,650	(a) 143,650	"	"				
22,000	"	22,000	51,600	"	"				
9,600	"	9,600							
"	6,400	6,400	9,000	"	2,600				
8,000	"	8,000	8,000	"	"				
204,250	6,400	210,650	213,250	"	2,600				
1,762,500	"	(b) 2,697,400	2,697,400	"	"		b) Le crédit global demandé pour 1845, est le même que celui accordé en 1844, toutefois le chiffre partiel affecté à l'entretien ordinaire des routes, d'après les baux existants, a été augmenté de fr 56,800 pour assurer l'entretien de 16 sections de routes nouvelles, qui seront livrées prochainement à la circulation, par contre, l'on a diminué autant la somme prescrite disponible pour construction de routes, etc. Il est à observer aussi que les baux d'entretien de la plupart des routes du royaume devant être renouvelés à partir du 1er mai 1845, l'on peut espérer qu'en améliorant le système d'entretien l'on obtiendra une assez forte réduction sur le prix des baux aujourd'hui en vigueur. Cette économie viendrait augmenter dans ce cas, le chiffre à affecter aux constructions nouvelles et aux travaux d'amélioration, qui jusqu'ici a toujours été reconnu insuffisant		
20,820	"					"		"	
20,000	"					"		"	
885,274	"					"		"	
50,000	"	50,000	50,000	"	"				
2,747,400	"	2,747,400	2,747,400	"	"				
7,595	"	47,093	41,593	5,500	"				
12,000	"								
10,000	"								
"	10,000								
7,500	"								
37,093	10,000	47,093	41,593	5,500	"				

NUMÉRO des articles de la loi.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	REPORT. fr.
	<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
	Entretien ordinaire.
	Première moitié du crédit nécessaire au renouvellement, en maçonnerie, des bajoyers de l'écluse de Hocht
	Personnel.
	<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
5	Entretien ordinaire.
(suite)	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, alimentation par machines à vapeur
	Personnel.
	<i>Sambre canalisée.</i>
	Travaux d'entretien ordinaire et de draguage
	Personnel.
	TOTAL DE L'ART. 3. fr.
	<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>
4	Entretien ordinaire.
	Amélioration du vannage des portes d'amont des écluses et pavage de trottoirs pour le halage
	Primes pour le service de halage.
	Personnel.
	<i>Service de l'Escaut.</i>
5	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale
	— — dans la province de Hainaut
	Approfondissement et élargissement du plafond de la partie de rivière comprise entre le pont Nadou et le pont aux Chaudrons à Gand
	Dévasement dans l'intérieur de la ville de Tournay
	Personnel.
	<i>Service de la Lys.</i>
6	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale
	— — dans la Flandre occidentale
	Reconstruction du pont de Deynze
	Renouvellement du pont des Récolets à Gand
	Personnel.
	A REPORTER. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et pec- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
57,095 "	10,000 "	47,095 "	41,595 "	5,500 "	"		
27,000 "	"	81,577 50	51,877 50	29,700 "	"		
"	58,000 "						
16,577 50	"						
24,000 "	"	110,140 "	160,149 "	"	50,000 "		
72,480 "	"						
13,660 "	"						
120,412 "	"	156,882 "	174,742 "	"	17,860 "		
36,470 "	"						
347,701 50	48,000 "	395,701 50	428,561 50	35,200 "	67,860 "		
52,800 "	"	141,050 "	121,050 "	20,005 "	"		
"	55,000 "						
10,000 "	"						
43,239 "	"						
7,600 "	"	84,442 12	149,958 62	"	65,516 50		
10,000 "	"						
"	12,000 "						
"	39,169 62						
15,672 50	"						
16,000 "	"	65,140 "	57,911 50	5,228 50	"		
17,500 "	"						
"	16,000 "						
"	8,600 "						
5,240 "	"						
525,553 "	158,769 62	684,322 62	757,267 62	60,431 50	133,376 50		

NUMÉRO des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>
7	»	Entretien et travaux aux chemins de halage
	»	Travaux d'amélioration
	»	Personnel.
		<i>Service de la Meuse dans le Limbourg.</i>
8	»	Travaux aux rives
	»	Personnel.
		<i>Service de la Dendre.</i>
9	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale
	»	— — dans la province de Hainaut
	»	Personnel.
		<i>Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.</i>
10	»	Travaux ordinaires.
	»	Travaux extraordinaires au Rupel
	»	Personnel.
11	»	Travaux aux voies navigables de second ordre, frais d'études et de levées de plans, achats et réparations d'instruments.
12	»	— à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne.
15	»	Quatrième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque et de l'écoulement des eaux
		<i>Service des canaux de Gand à Ostende.</i>
14	»	Entretien ordinaire dans la Flandre orientale
	»	— — occidentale
	»	Dévasement sur différents points dans la Flandre orientale
	»	Rétablissement des talus au moyen de revêtements en briques
	»	Approfondissement du canal pour lui donner un tirant d'eau de 4 ^m 65 cent. entre Nieuweghe et Bruges. 1 ^{er} tiers
	»	Personnel.
		<i>Service du canal de Mons à Condé.</i>
15	»	Entretien ordinaire.
	»	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.
	»	Personnel.
		A REPORTER. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
525,555 "	158,769 62	684,322 62	757,207 02	60,451 50	155,376 50		
20,000 "	"						
"	200,000 "	240,800 "	240,800 "	"	"		
20,800 "	"						
"	145,200 "	150,000 "	150,000 "	"	"		
4,800 "	"						
7,500 "	"						
3,000 "	"	19,250 "	37,800 "	"	18,550 "		
8,750 "	"						
10,000 "	"						
"	115,950 "	125,250 "	5,900 "	119,350 "	"		
1,500 "	"						
"	100,000 "	100,000 "	60,000 "	40,000 "	"		
"	32,000 "	32,000 "	32,123 19	"	125 19		
"	72,060 "	72,060 "	72,060 "	"	"		
7,400 "	"						
17,597 50	"						
"	1,500 "	75,557 51	45,465 01	50,074 50	"		
"	25,435 50						
"	17,000 "						
6,604 51	"						
15,522 08	"						
"	12,761 92	42,584 "	45,400 "	"	3,016 "		
14,100 "	"						
662,927 09	878,677 04	1,541,604 13	1,446,813 82	249,856 "	155,065 69		

NUMÉRO des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Service du canal de la Campine (1^{re} section).</i>
16	"	Travaux d'entretien des terrassements et des ouvrages d'art
	"	Personnel.
		<i>Service des bacs et bateaux de passage.</i>
17	"	Entretien et confection des bacs et de leurs dépendances.
		<i>Service des Polders.</i>
18	"	Subside à la direction du polder de Lillo
	"	Travaux aux digues de la partie non réendiguée du polder de Lillo
	"	Personnel.
		TOTAL DE LA 2 ^e SECTION. fr.
		TROISIÈME SECTION.
		PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.
		<i>Port d'Ostende.</i>
	"	Entretien de l'avant-port
	"	— de l'arrière-port et des écluses de Slykens
	"	Construction de deux triangles en charpente le long de la rive droite de l'avant-port, entre l'estacade d'est et l'écluse militaire
	"	Renouvellement du quai contre le côté gauche du front aval de l'écluse du bassin de commerce.
		<i>Port de Nieuport.</i>
19	"	Travaux d'entretien.
		<i>Côte de Blankenberghe.</i>
	"	Travaux d'entretien.
	"	Prolongement en mer de la jetée entre Wenduyme et le fortin de Blankenberghe
	"	Personnel des ports et côtes
		TOTAL DE L'ARTICLE 19. fr.
		<i>Phares et Fanaux.</i>
20	"	Entretien des phares et fanaux
		TOTAL DE LA 3 ^e SECTION. fr.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
662,027 09	878,677 04	1,541,604 13	1,446,813 82	249,836 "	155,065 69		
10,000 "	"	14,200 "	7,623 "	6,575 "	"		
4,200 "	"						
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"		
"	5,000 "	26,000 "	26,000 "	"	"		
"	20,000 "						
"	1,000 "						
697,127 09	904,677 04	1,601,804 13	1,500,458 82	256,431 "	155,065 69		
45,425 50	"	57,564 67	53,050 "	4,514 67	"		
4,259 17	"						
"	3,700 "						
"	6,000 "						
17,666 67	"	17,666 67	17,133 33	533 34	"		
79,900 "	"	87,690 49	119,581 40	"	31,890 91		
"	7,790 49						
16,917 82	"	16,917 82	16,917 82	"	"		
162,149 16	17,490 49	179,639 65	206,682 55	4,848 01	31,890 91		
750 "	"	750 "	2,897 57	"	2,147 57		
162,899 16	17,490 49	180,389 65	209,579 92	4,848 01	34,038 28		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
QUATRIÈME SECTION.		
<i>Bâtiments civils.</i>		
21	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État
22	»	Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat.
TOTAL DE LA 4 ^e SECTION. fr.		
CINQUIÈME SECTION.		
<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>		
25	A.	Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles
	B.	Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil. - Voyages des élèves.
TOTAL DE LA 5 ^e SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre II.		
SECTION 1 ^{re} . — Ponts et chaussées		
— 2. — Canaux, rivières et polders		
— 5. — Ports et côtes.		
— 4. — Bâtiments civils		
— 5. — Personnel des ponts et chaussées		
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
CHEMIN DE FER. — POSTES.		
PREMIÈRE SECTION.		
<i>Chemin de Fer.</i>		
§ 1 ^{er} . Administration générale.		
1	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service
2	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc
§ 2. Service de l'entretien des routes et des stations.		
3	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés
4	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.
5	»	Renouvellement de billes et fers
A REPORTER. fr.		

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
52,600 »	»	(a) 52,600 »	52,600 »	»	»	a) L'on demande pour 1845 la somme accordée en 1844; au moyen de cette allocation, il sera pourvu à l'entretien de tous les palais, hôtels, édifices et monuments de l'Etat, y compris les propriétés acquises par le traité du 19 avril 1839 et la convention avec la ville de Bruxelles	
»	70,000 »	(b) 70,000 »	(c) 72,100 »	»	2,100 »		
52,600 »	70,000 »	122,600 »	124,700 »	»	2,100 »		
445,800 »	»	451,800 »	448,800 »	3,000 »	»	b) Dans son comité secret du 22 décembre 1843, le Sénat a décidé que le Gouvernement serait prié de porter au Budget des dépenses de 1845, une allocation de 70,000 fr., à compte de celle de 130,000 francs, qui est jugée nécessaire pour la construction d'une salle avec accessoires pour les séances du Sénat.	
6,000 »	»						
451,800 »	»	451,800 »	448,800 »	3,000 »	»		
2,747,400 »	»	2,747,400 »	2,747,400 »	»	»	c) Le crédit de 72,100 francs a été alloué en 1844 pour diverses constructions nouvelles.	
697,127 09	904,677 04	1,601,804 13	1,500,438 82	256,451 »	155,065 69		
162,899 16	17,490 49	180,589 65	209,579 92	4,848 01	54,058 28		
52,600 »	70,000 »	122,600 »	124,700 »	»	2,100 »		
451,800 »	»	451,800 »	448,800 »	3,000 »	»		
4,111,826 25	992,167 53	5,105,993 78	5,050,918 74	264,279 01	191,205 97		
216,000 »	»	216,000 »	196,505 »	19,495 »	»		
146,000 »	»	146,000 »	129,000 »	17,000 »	»		
122,125 »	»	122,125 »	142,510 »	»	20,185 »		
1,097,000 »	»	1,097,000 »	1,115,500 »	»	16,500 »		
560,000 »	»	560,000 »	205,000 »	155,000 »	»		
1,941,125 »	»	1,941,125 »	1,786,115 »	191,495 »	56,485 »		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		REPORT. fr.
		§ 3. <i>Service de locomotion et d'entretien du matériel.</i>
6	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés
7	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.
		§ 4. <i>Service des transports.</i>
8	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gardes-convois
9	»	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries
		§ 5. <i>Frais de perception.</i>
10	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés
11	»	Loyer de locaux
		TOTAL DE LA 1 ^{re} SECTION. fr.
		DEUXIÈME SECTION.
		<i>Postes.</i>
12	»	<i>Personnel.</i> — Traitements de l'inspecteur général, des directeurs provinciaux, contrôleurs, percepteurs, commis, adjoints-commis, distributeurs, facteurs ruraux, boitiers, etc
15	»	<i>Matériel.</i> — Frais de bureau et de loyer, papiers, impressions, timbres, cachets, boîtes, etc., frais de tournée et de missions relatives au service des postes, transports des dépêches, etc
14	»	Subvention pour l'établissement de deux nouvelles communications par semaine entre Ostende et Douvres
15	»	Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer
		TOTAL DE LA 2 ^e SECTION. fr.
		Récapitulation du chapitre III.
		SECTION 1 ^{re} . — Chemin de fer
		— 2. — Postes.
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
		CHAPITRE IV.
		MINES.
1	A.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du conseil des mines fr. 42,000 »
	B.	Frais de route, indemnités éventuelles pour les conseillers honoraires 1,200 »
	C.	Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, achats de livres, chauffage et éclairage 2,400 »
2	A.	Traitements des ingénieurs et conducteurs des mines 129,400 »
	B.	Frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines. 42,600 »
3	»	Subsides aux caisses de prévoyance; secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement
4	»	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			GRÉDIT ALLOUÉ POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		GRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
1,941,125	"	1,941,125	1,786,115	191,495	56,485		<p>a) Les crédits alloués d'abord pour l'exercice 1844 n'étant que de 825,000 pour le personnel, et de 395,546 francs pour le matériel, mais ces crédits ont été augmentés chacun de 12,500 francs pour les six derniers mois de l'année (soit 25,000 francs pour l'année entière), par la loi du 7 juillet 1844, l'augmentation proposée à l'article relatif au personnel n'est donc que de 30,000 francs, et le crédit destiné au matériel ne présente aucune augmentation.</p> <p>b) Une augmentation de 50,000 francs est demandée pour l'exercice 1845, dans le but spécial d'anchorer le sort des agents subalternes de l'administration des postes, en faveur desquels des réclamations se sont plusieurs fois élevées au sein même de la Législature. Sans un nouveau crédit, cette mesure, dont la convenance ne peut être contestée, deviendrait pour ainsi dire inapplicable, attendu que les allocations précédemment votées ont dû être employées de préférence à donner au service les développements les plus indispensables dans l'intérêt du commerce et de l'industrie.</p> <p>c) Un nouveau service de bateaux à vapeur faisant deux fois par semaine le voyage d'Ostende à Douvres et <i>vice-versa</i> est organisé depuis le 4 août 1844. En vertu du contrat passé avec la compagnie qui s'est chargée de l'exécution de ce service, l'office des postes de Belgique doit lui payer un subside de 1,000 liv. st par an, soit 25,000 fr outre le remboursement des frais de tonnage, de pilotage, de port, etc., payés en Belgique, qui peuvent être évalués à 15,000 francs, ensemble 40,000 fr. Ces 15,000 fr. forment une véritable dépense pour l'Etat.</p> <p>d) Jusqu'à présent ces frais de construction avaient été compris dans les dépenses du chemin de fer, mais, vu la destination spéciale des voitures dont il s'agit, il a paru plus rationnel de les mettre pour l'avenir à charge de l'administration des postes.</p>
127,000	"	127,000	125,400	1,540	"		
2,785,000	"	2,785,000	2,565,975	221,025	"		
378,500	"	378,500	381,500	"	3,000		
375,000	"	375,000	375,380	"	2,380		
198,500	"	198,500	222,010	"	23,510		
7,800	"	7,800	5,500	2,500	"		
6,010,925	"	6,010,925	5,659,800	416,560	65,435		
900,000	"	900,000	(a) 825,000	(b) 75,000	"		
420,546	"	420,546	(a) 395,546	25,000	"		
40,000	"	40,000	"	(c) 40,000	"		
"	20,000	20,000	"	(d) 20,000	"		
1,560,546	20,000	1,580,546	1,220,546	160,000	"		
6,010,925	"	6,010,925	5,659,800	416,560	65,435		
1,560,546	20,000	1,580,546	1,220,546	160,000	"		
7,571,471	20,000	7,591,471	6,880,546	578,560	65,435		
45,600	"	45,600	45,600	"	"		
172,000	"	172,000	166,000	6,000	"		
45,000	"	45,000	45,000	"	"		
10,000	"	10,000	10,000	"	"		
272,600	"	272,600	266,600	6,000	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi	develop- pements des articles.	
		CHAPITRE V.
		PENSIONS.
Unique		Pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux Publics depuis le 1 ^{er} octobre 1850 (a fr. 54,579 76
		Pensions à accorder éventuellement pendant l'année 1845 5,420 24
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
		CHAPITRE VI.
		SECOURS.
Unique	"	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas droit à la pension
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
		CHAPITRE VII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
Unique.	"	Dépenses imprévues
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Chapitres	Pages.	
I.	106	Administration centrale
II.	Ib.	Ponts et chaussées, canaux, rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées
III.	114	Chemins de fer
"	116	Postes
IV.	Ib.	Mines
V.	118	Pensions
VI	Ib.	Secours
VII	Ib.	Dépenses imprévues

TOTAUX. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS		
40,000	»	40,000	»	40,000	»		a) Transfert du Bud- get de la Dette publi- que jusqu'à concurrence d'une somme de francs 28,004
40,000	»	40,000	»	40,000	»		
3,000	»	3,000	3,000	»	»		
3,000	»	3,000	3,000	»	»		
50,000	»	50,000	50,000	»	»		
50,000	»	50,000	50,000	»	»		

204,250	»	6,400	»	210,650	»	213,250	»	»	2,600	»	
4,111,826	25	992,167	55	5,103,993	78	5,050,918	74	264,279	01	191,205	97
6,010,925	»	»	»	6,010,925	»	5,659,800	»	416,560	»	63,455	»
1,360,546	»	20,000	»	1,380,546	»	1,220,546	»	160,000	»	»	»
272,600	»	»	»	272,600	»	266,600	»	6,000	»	»	»
40,000	»	»	»	40,000	»	»	»	40,000	»	»	»
3,000	»	»	»	3,000	»	3,000	»	»	»	»	»
50,000	»	»	»	50,000	»	50,000	»	»	»	»	»
12,033,147	25	1,018,567	55	13,051,714	78	12,424,114	74	886,839	01	259,258	97
DIFFÉRENCE EN PLUS. fr.								627,600		04	

120